

## **COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 OCTOBRE 2005**

L'an 2005 et le vendredi 14 octobre à 20 heures 30, le Conseil dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Luc ZANON, Maire.

Présents :

Mesdames Laurence CLOT, Marie-Pierre GOUTIN, Janine GUIGON, Gisèle VINCENT.

Messieurs Michel DONOLATO, Jean-Paul NEUF-MARS, Roger OUVRIER-BONNAZ, Gilles REYNAUD, Laurent VALENTE, Bruno VIALATTE.

Pouvoir a été donné par Monsieur Philippe CLAIR à Monsieur Jean-Luc ZANON.

Absent :

Monsieur Claude PIERRE.

Madame Gisèle VINCENT a été nommée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 2 septembre 2005 est lu et approuvé à l'unanimité.

### **AMENAGEMENT D'UNE SURFACE COMMERCIALE**

Le Maire informe le Conseil Municipal que la Commission Municipale des Marchés Publics a retenu au cours de sa séance du 26 septembre 2005, les entreprises pour les travaux d'aménagement d'une surface commerciale.

Les montant prévisionnel de l'ensemble des travaux de rénovation et d'aménagement du bâtiment existant s'élève à 49 000 € HT. Ces travaux ont fait l'objet d'un marché passé selon la procédure adaptée conformément à l'article 28 du Code des Marchés Publics. Les entreprises ayant présenté une offre correspondant aux besoins exprimés par le Maître d'ouvrage ont été retenues par la Commission des Marchés Publics et sont :

- Lot n° 2 : Gros œuvre : ASTIC DECOR de La Coucourde pour un montant de 13 996,60€ HT.
- Lot n° 6 : Plâtrerie/Cloisons/Plafond/Peintures:SOULIER DUNY de Privas pour un montant de 10 122,45€ HT.
- Lot n° 8 : Menuiseries aluminium bois : Métallerie LAMANDE-PONCE de Puy-Saint-Martin pour un montant de 5685,50€ HT.
- Lot n° 9 : Carrelages : ETS GUERIN de Montélimar pour un montant de 4093,65€ HT.
- Lot n° 12 : Plomberie/Sanitaire/Traitement d'air/VMC : SARL BUEY CLIMATIQUE de Montélimar pour un montant de 6128€HT.
- Lot n° 14 : Electricité : SUDEL ELECTRICITEdu Teil pour un montant de 8951,18€ HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, considérant les critères des offres présentés par ces entreprises, approuve à l'unanimité le marché passé selon la procédure adaptée à intervenir entre la commune de La Coucourde et ces différentes entreprises et autorise le Maire à signer les actes d'engagement et toutes les pièces afférentes à ce marché public.

### **COORDONNATEUR SECURITE ET CONTRÔLEUR TECHNIQUE**

#### **(AMENAGEMENT D'UNE SURFACE COMMERCIALE)**

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de choisir un coordonnateur de sécurité ainsi qu'un contrôleur technique dans le cadre des travaux d'aménagement d'une surface commerciale. Après examen des propositions qui ont été demandées et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir les propositions suivantes :

- pour le coordonnateur de sécurité : Jacques BAROTEAUX, Coordonnateur SPS Livron-sur-Drôme, pour un montant de 1030 € HT.
- Pour le contrôleur technique : BUREAU VERITAS, Agence de Valence, pour un montant de 1500 € HT.

### INFORMATIONS DIVERSES

Messieurs les Adjointes et Conseillers-délégués font le compte-rendu :

Travaux extérieurs :

Des devis ont été demandés pour :

- des travaux de raccordement au réseau d'assainissement du terrain communal situé vers le cimetière de Derbières et d'un terrain situé à proximité du ruisseau La Mayre.
- des travaux de réfection d'étanchéité de la toiture de l'école maternelle.
- des travaux d'élagage.
- des travaux de voirie.

Associations/Festivités :

- Le 23 septembre dernier se sont réunis les organisateurs des courses pédestres en Drôme Ardèche afin de préparer l'année 2006.
- Le 25 septembre deux équipes composées d'employés et d'élus représentaient notre commune au Défi Nature organisé à Tournon.
- Les associations communales ont communiqué les dates de leurs manifestations qui auront lieu à la salle "Pierre BONNET" :
- le 6 novembre : Loto du Football Club de La Coucourde
- le 13 novembre : Loto de l'association "Les enfants d'abord"
- le 27 novembre : Loto de Regain
- le 10 décembre : Loto de l'association de chasse

Le 2 décembre, pour le Téléthon 2005, la Municipalité organisera un concours de belote à la salle "Pierre BONNET".

Le goûter des Anciens aura lieu le 14 décembre à 15h00 à la salle "Pierre BONNET".

Urbanisme :

Le Syndicat Intercommunal des Eaux Drôme-Rhône a fait parvenir son rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable de l'exercice 2004. Le nombre des abonnés sur notre commune est passé de 357 en 2003 à 375 en 2004. Ce rapport est consultable en Mairie.

Depuis la dernière réunion du Conseil Municipal :

- Déclaration de travaux : 5 déposées - 3 accordées.
- Permis de construire : 5 déposés - 1 accordé.
- Certificat d'urbanisme : 1 déposé - 1 classé irrecevable.

Culture:

La bibliothèque municipale, du 12 octobre au 5 novembre présente une exposition sur Jules VERNE et ses œuvres ainsi que sur l'héroïne de la bande dessinée Bécassine à l'occasion de leur centenaire. Cette exposition est visitable aux heures d'ouverture au public, les mercredi et samedi après-midi.

Monsieur le Maire présente le bilan financier du Centre rural d'animation. Le coût des travaux d'extension et de rénovation de la salle (417632,77 € HT) est en dessous du budget prévisionnel (-3.11%).

Conformément à la loi sur le désamiantage des bâtiments ouverts au public, l'ensemble des bâtiments communaux a été contrôlé : les écoles, le vestiaire du stade, le bureau de poste, la mairie, la salle d'animation rurale, la bibliothèque et la future supérette sont en conformité avec la nouvelle réglementation..

Dans le cadre de l'intercommunalité, les élèves de Grande section de Maternelle et du Cours préparatoire des

écoles de La Coucourde se rendront en car à la piscine ALOHA de Montélimar tous les vendredis, du 31 janvier au 9 juin 2006.

Monsieur le Maire précise au Conseil Municipal le calendrier des réunions prévues par les Services de l'Etat et autres.

Fait à la Coucourde, le 14 octobre 2005

Le Maire.

Jean-Luc ZANON